



Index de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

Nous publions aujourd'hui notre note concernant l'index de l'égalité salariale mis en place par le gouvernement. Pour en finir avec les écarts non justifiés de salaires entre les femmes et les hommes, Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, et Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, ont annoncé en novembre 2018 la création de l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet index permet aux entreprises de mesurer leurs avancées dans ce domaine et, le cas échéant, de mettre en place des actions correctives. L'objectif : supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Pour rappel :

Les 5 indicateurs de mesure déterminés par le gouvernement et adoptés par toutes les entreprises sont les suivants :

- écart de rémunération entre les femmes et les hommes, de catégorie socioprofessionnelle et âge comparables,
- écart dans les augmentations individuelles,
- écart dans les promotions entre les femmes et les hommes,
- augmentation au retour de congé de maternité,
- répartition sexuée des dix salariés ayant les plus hautes rémunérations.

Notre résultat

Portée depuis ses origines par ses valeurs mutualistes et soucieuse de garantir une égalité à tous les niveaux, Mutavie a depuis longtemps mis en œuvre une politique favorisant le progrès social et le développement de ses collaboratrices et collaborateurs.

À travers un dialogue social de qualité, les actions menées en faveur de la diversité se caractérisent entre autre par une réduction des écarts de rémunération, une égalité des chances face à la promotion et à l'augmentation salariale, une revalorisation du salaire des femmes absentes pour cause de congé maternité.

Ainsi, après plusieurs années d'engagement et d'initiatives en matière d'égalité professionnelle, l'unité économique et sociale Mutavie¹ obtient pour l'année 2018 la note très positive de :

91 / 100

¹ - L'UES MUTAVIE est constituée de la société MUTAVIE SE (Société Européenne) et des GIE MFE (Macif Finance Epargne) et GERAP (Gestion Epargne Retraites Assurances des Personnes), et représente 489 salariés au 31/12/2018.